
ICANN79 | Forum de la communauté – Apprendre à connaître la communauté de l'ICANN : événements sociaux pour l'NCSG
Dimanche 3 mars 2024 – 1h15 à 2h30 SJU

SIRANUSH VARDANYAN : Mes chers collègues, mettez vos écouteurs s'il vous plaît. James, est-ce que vous pouvez voir s'il y a des boursiers qui ont du mal à trouver la salle ? Montrez-leur le chemin s'il vous plaît.

Mesdames et messieurs, veuillez prendre place et vous munir d'un casque d'écoute s'il vous plaît. Il se peut que d'autres langues soient utilisées pendant la présentation. Soyez prêts. Munissez-vous des casques s'il vous plaît et prenez place. Mesdames et messieurs, nous allons commencer. Lancez l'enregistrement s'il vous plaît.

Bienvenue. J'espère que vous avez bien pu vous reposer et vous préparer. Il sera question ici du groupe des unités non commerciales à l'ICANN. Vous allez apprendre de nouveaux acronymes. J'espère qu'ils vont bien vous plaire. Beaucoup ont manifesté leur intérêt au sujet du groupe des parties prenantes non commerciales. Voici donc l'occasion de vous renseigner, de comprendre cette communauté. Il y aura d'autres séances consacrées au NCSG pendant cet ICANN. Je suis sûr que les présentateurs à mes côtés ne manqueront pas d'en parler. Ceci servira de guide pour que vous sachiez dans quelle séance vous voudrez vous diriger ensuite. Profitez bien de cette heure et quart que nous avons ensemble. J'ai le plaisir de vous présenter mes collègues, mes

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

amis du groupe, des représentants des entités non commerciales, le président du NCSG, le groupe des représentants des entités non commerciales, Julf Helsingius – et j'ai fait de mon mieux pour le prononcer. Et aussi la NCUC, l'unité constitutive des utilisateurs non commerciaux représentée par Benjamin à ma gauche. Nous avons aussi Caleb Ogundele et Juan Manuel Rojas du NPOC, l'unité constitutive des responsables des questions opérationnelles des organismes à but non lucratif. Encore une fois, moi je vais réapprendre ces acronymes. Ces acronymes changent souvent, donc je demande votre indulgence sans plus tarder. La parole à Julf.

Voilà comment cela va se dérouler. Le NCSG, le NPOC et la NCUC vont chacun présenter leur communauté, ce qu'ils font, leur vocation principale, comment s'engager. Après tout cela, nous aurons une petite partie questions et réponses. Cela vous convient ? Vous êtes bien avec nous ? Levez la main, êtes-vous avec nous ? Très bien, vous êtes des nôtres. À vous Julf.

JULF HESINGIUS :

Merci. Je ne savais pas que c'était un concert de rock. Superbe énergie.

Bonjour tout le monde, je m'appelle Julf Helsingius. Pour ceux qui se posent la question, oui, je suis de Helsinki, je suis un suédophone finlandais mais je vis depuis 30 ans à Amsterdam en Hollande. Je suis président du groupe des parties prenantes non commerciales qui fait partie de la GNSO. Et je suis là pour présenter le travail de mes collègues.

Comme je l'ai dit, nous faisons partie de la GNSO, l'organisation de soutien des noms génériques, et nous sommes responsables des domaines génériques .com, .net, .org, etc. Et ça, c'est très important dans ce contexte. La GNSO, c'est en fait l'organisation qui définit les politiques dans ces domaines. Il ne s'agit pas d'un organisme consultatif, c'est vraiment un organisme qui détermine les politiques. C'est ce qui peut un peu induire en erreur, à l'ICANN, c'est les organisations consultatives et celles qui tracent les lignes directrices.

La GNSO se compose de deux chambres : la chambre des parties contractantes, les bureaux d'enregistrement, les opérateurs de registre, ceux qui vous vendent des registres et ensuite, la chambre des parties non contractantes.

La chambre des parties non contractantes dont nous faisons partie se divise encore une fois en deux sous-groupes : le groupe des parties prenantes commerciales ou CSG, toutes les entités commerciales, les unités constitutives, l'unité de la propriété intellectuelle et les fournisseurs de service Internet, et ensuite on a les noms commerciaux NCSG représentés ici sur l'estrade. Le NCSG, c'est vraiment le nom général pour les groupes non commerciaux et à la GNSO, on représente la société civile. Comme vous pouvez imaginer, les questions de droits de l'homme, de la vie privée, ce sont des choses très importantes pour nous. Mes collègues en parleront davantage.

Notre structure est assez intéressante. Vous pouvez être un membre direct du NCSG, mais d'habitude vous êtes membre d'une des sous-organisations. On a l'unité non commerciale, donc les individus, les

organisations et la société civile et ensuite, on a le NPOC, les organisations à but non lucratif.

Mais au niveau de la politique de la GNSO, aucune distinction n'est faite entre ces groupes. Nous avons un lot de membres du conseil qui représentent tout le NCSG, six représentants du conseil au sein du conseil de la GNSO, un comité exécutif ainsi qu'un comité des politiques et bien entendu, beaucoup de monde dans plusieurs groupes de travail au sein de la GNSO.

Je vais laisser mes collègues présenter les sous-unités constitutives en détail.

SIRANUSH VARDANYAN : Merci. Caleb ? Ou Juan d'abord ?

JUAN MANUEL ROJAS : Merci. La NPOC maintenant. La présentation NPOC à l'écran, s'il vous plaît. Bonjour à toutes. Bonjour à tous, je vais m'exprimer en espagnol. C'est la première fois que j'ai l'occasion de m'exprimer en espagnol, je ne vais pas laisser passer cette occasion.

Bonjour à tous. Je vais présenter l'unité constitutive des organisations à but non lucratif. C'est le lieu qui réunit les organisations non gouvernementales qui font aussi partie, comme le disait Julf, de la société civile. Nous sommes des organisations académiques ou sociales qui travaillent dans tous les dossiers qui touchent le DNS, tout ce qui concerne le système de noms de domaine. Sur notre site Web,

sans aucun doute vous aurez vu sur la page de l'ICANN que nous portons aussi un autre nom, parce que le nom a changé récemment. Avant, c'était les préoccupations opérationnelles, l'unité constitutive des opérations ou des préoccupations opérationnelles des organismes à but non lucratif. Le nom a été abrégé premièrement parce que tout le monde demandait tout le temps quelles étaient ces préoccupations opérationnelles. Donc, on a trouvé plus simple de supprimer ces mots et de dire que nous représentons des organisations.

Toute organisation de la société civile peut se joindre à nous. Nous donnons une voix sur le terrain des DNS à ceux qui veulent s'exprimer au sein de la GNSO. Nous faisons partie du groupe des parties prenantes non commerciales. Voici l'organigramme. Comme Julf l'a dit, nous sommes au sein de la GNSO et nous appartenons au groupe des parties prenantes non commerciales. À l'écran, vous voyez qu'il y a encore parfois le mot opérationnel, cela n'a pas été actualisé. C'est là que nous nous trouvons. C'est là que nous participons et que nous débattons.

Notre mission est la suivante : la participation et l'élaboration de politiques du point de vue de l'organisation.

SIRANUSH VARDANYAN : Juan, veuillez ralentir un peu. Merci.

JUAN MANUEL ROJAS : Désolé, c'est l'enthousiasme. En espagnol, je m'emporte un peu.

Qui peut participer ? Toutes les organisations qui ne sont pas gouvernementales, qui n'ont pas de but lucratif. Il faut qu'elles aient un domaine propre et elles doivent être intéressées par le système de noms de domaine, le DNS, et les politiques qui sont élaborées à l'ICANN et les conséquences que cela peut avoir pour leur organisation, puisque d'habitude nous sommes des organisations. La différence, c'est que nous pouvons être des petites, grandes ou moyennes organisations. C'est très important de ne pas l'oublier.

Nous travaillons principalement au sein du NPOC. Vous l'aurez vu dans l'ordre du jour ou les recommandations d'aujourd'hui, les thèmes principaux qui nous occupent, c'est par exemple l'utilisation malveillante du DNS, les registres de domaines, la transparence, la sécurité, la cybersécurité et l'utilisation malveillante de la propriété intellectuelle. Voilà certains des sujets qui nous occupent. Je pourrais entrer dans les détails, mais nous allons avancer tout simplement.

Qu'est-ce qu'on a fait ? Nous avons créé un comité des politiques, nous avons fait plusieurs choses. Nous comptons maintenant plus de 100 organisations au NPOC qui forment ce groupe. Si vous voulez que votre organisation y appartienne, vous pouvez présenter une demande grâce au NCSG, comme Julf l'a bien dit il y a quelques instants. Vous pouvez joindre le NPOC en faisant la demande, vous pouvez adhérer à certains des comités qui existent déjà. Et nous vous invitons également à participer à notre réunion de mardi matin. Il y aura au moins une session dans ce cas-là avec un membre du SSAC et du non commercial.

qui nous parleront du programme de soutien aux candidatures. C'est très important que vous puissiez vous renseigner sur ce que nous faisons.

Voici les sites Web et nos coordonnées sur les réseaux sociaux. Vous pouvez nous contacter par ces intermédiaires. C'est tout pour moi. Je cède la parole à mes collègues. Merci beaucoup.

SIRANUSH VARDANYAN : Avant de passer à Benjamin, on va terminer sur le NPOC.

CALEB OGUNDELE : Bien sûr. Pour rajouter à ce qui vient d'être dit, je vais me contenter de parler anglais, si vous voulez en savoir plus sur les organisations non lucratives ici ou si vous en représentez une, je suis président des membres du NPOC et je serai là tout l'après-midi pour répondre à vos questions sur l'adhésion. Je serai là tout près de l'entrée au kiosque des boursiers si vous voulez en savoir plus sur notre travail.

Vous savez, le président a parlé espagnol surtout pour toucher plus d'intéressés, surtout dans cette région de l'Amérique latine et des Caraïbes. C'est justement pour vous adresser à vous personnellement, dans ce qui est la langue maternelle de plusieurs. N'hésitez pas à nous contacter, il n'y aura aucune barrière de la langue. Nous parlons et l'espagnol et l'anglais au moins.

SIRANUSH VARDANYAN : Merci Caleb.

Parlons maintenant au NCUC, l'unité constitutive des utilisateurs non commerciaux. On connaît Benjamin à ma gauche, un bon ami à moi. À vous, Benjamin. Aussi, mettez à l'écran la prochaine page s'il vous plaît.

BENJAMIN AKINMOYEJE : Avant de voir les prochaines diapositives, je voudrais présenter Inès qui représente la région Afrique et Amine qui représente la région Europe. Nous avons Pedro également qui est avec nous et qui est un boursier aussi. Vous voyez, nous sommes très inclusifs ici.

SIRANUSH VARDANYAN : Benjamin, qu'est-ce que EC ?

BENJAMIN AKINMOYEJE : EC, cela fait partie de l'équipe de direction. Nous avons un président ou une présidente. Nous avons des membres du comité exécutif qui représentent toutes les régions. Nous avons trois membres du comité exécutif qui sont ici avec nous et qui sont prêts à répondre aux questions que vous pourriez avoir pour eux.

Nous sommes l'unité constitutive des entités non commerciales. Nous sommes la voix de la société civile, des organisations, des individus, des militants, des chercheurs et de tout le monde qui voudrait plaider pour les intérêts non commerciaux sur l'Internet. Si ce que vous faites a un lien avec des approches non commerciales, nous vous accueillons. Nous espérons que vous pourrez nous rejoindre.

Aujourd'hui, je voulais vous parler de notre groupe. Nous sommes le NCUC. Comme je vous l'ai dit, la mission du NCUC, c'est de plaider pour des politiques qui sont liées au nom de domaines qui protègent et qui soutiennent la communication et les activités non commerciales sur Internet. Si cela vous parle, venez, rejoignez-nous, c'est le foyer de la société civile au sein de l'ICANN. Si vous travaillez sur la vie privée, sur les droits humains, si les questions de censure et de vigilance sur Internet vous préoccupent, rejoignez-nous. Nous vous fournissons la plateforme pour travailler là-dessus. Nous nous assurons que la voix des acteurs non commerciaux est entendue forte au sein de l'ICANN.

Voici notre distribution géographique. Nous avons quelqu'un qui nous représente en Amérique du Nord, qui n'est pas là aujourd'hui parce que c'est comme cela que nous essayons de participer à toutes les réunions. Nous avons trois membres du comité exécutif qui sont ici, quelqu'un qui représente l'Amérique du Nord, l'Europe, l'Afrique, l'Asie-Pacifique et l'Amérique latine. Voilà tous nos membres du comité exécutif. Je crois que j'avais mis des nombres, mais j'avais oublié. Nous sommes 941 membres, mais nos communautés comprennent également des organisations, des associations. Ce ne sont pas que 941 individus.

Nous devons absolument nous assurer que vous n'ayez pas d'intérêts commerciaux pour nous rejoindre. Nous voulons vous assurer que vous soyez passionnés, que vous soyez intéressés par des enjeux non commerciaux et que vous ne soyez pas membre d'une entité commerciale. C'est pour cela que nous avons des volontaires. Nous avons des membres du NCUC qui utilisent notre plateforme pour de l'engagement.

Nous ne sommes pas très forts financièrement, mais nous avons la passion pour nous. Nous poussons, nous travaillons pour créer notre agenda et s'assurer que nous menons à bien nos projets. Nous créons des partenariats avec la société civile. Nous les encourageons à nous rejoindre au sein de l'ICANN pour plaider pour les sujets qui nous concernent, qui nous préoccupent.

Nous nous retrouvons pendant les réunions de l'ICANN trois fois par an. Nous vous encourageons à venir, à participer et également d'avoir des représentants du groupe des entités non commerciales. Nous nommons un représentant au NomCom. Nous avons différentes unités constitutives qui nous ressemblent. Mais si vous voulez travailler, si vous voulez vous sentir représentés, si vous voulez faire partie de ces espaces, l'unité constitutive des entités non commerciales est la meilleure. Nous voulons travailler avec vous. Nous voulons vous donner une voix. Vous n'avez pas forcément besoin de choisir tout de suite avec qui vous voulez travailler, mais nous travaillons tous pour un Internet sûr et universel. Vous verrez que dès que vous avez envie de travailler, vous êtes déjà au centre de l'action. Nous avons besoin de vous. Si vous êtes bons en communication, si vous êtes bons à lire beaucoup de documents, si vous êtes intéressés pour le bien de l'humanité, tout simplement. Venez et rejoignez-nous.

Nous développons des positions politiques. Nous collaborons, nous interagissons avec d'autres parties prenantes au sein de l'ICANN. Nous organisons des conférences, des événements pour évaluer les enjeux de gouvernance de l'Internet.

Comme vous l'avez vu déjà dans bien des diapositives, la petite croix que vous voyez à l'écran, c'est là où nous sommes. C'est là où nous nous assurons que la voix de la société civile est entendue.

Quels sont les sujets qui nous intéressent ? Je sais que vous en avez marre d'entendre des acronymes comme cela, moi aussi c'est souvent un problème, mais le RDRS est notre enjeu principal en ce moment. On a l'utilisation malveillante du DNS, nous avons les manifestations d'intérêt, toutes les questions géopolitiques et les questions de régulation qui ont un enjeu pour l'ICANN nous intéressent également.

J'espère que je ne parle pas trop vite, mais je vais ralentir un peu quand même au cas où.

Voici notre Twitter, vous le voyez ici. Nous avons hâte de pouvoir tweeter sur les enjeux qui nous concernent. Si vous voyez quelque chose, envoyez-nous, twitter et taguez-nous. Vous pouvez trouver également ici notre site Web où vous avez toutes les informations qui vous intéressent. Il vous suffit de cliquer sur l'icône candidature. Envoyez-nous un mail et nous vous renvoyons un message. Si vous n'avez pas de réponse dans les deux semaines, envoyez-moi un message à moi et dites que Benjamin vous envoie. Nous nous assurons de vous répondre et de vous donner toutes les informations dont vous avez besoin et de s'assurer que vous êtes éligibles pour nous rejoindre. Voilà pour le NCUC.

Je voulais vous dire également que nous avons un forum mardi qui est un bon moment pour vous pour savoir ce sur quoi nous travaillons. Je sais qu'il y avait des sessions auxquelles vous ne pouviez pas assister,

sociaux pour l'NCSG

FR

mais j'espère que mardi, vous pourrez nous rejoindre à notre session du NCUC. Il y aura énormément d'orateurs et cela va vous intéresser. J'espère que vous serez avec nous. Merci.

SIRANUSH VARDANYAN : Allez-y.

JUAN MANUEL ROJAS : Juste pour vous dire que la meilleure chose qu'on vous propose au NCSG, c'est que vous n'avez pas besoin de choisir. Vous êtes membre de NCSG, de NCUC et de NPOC en même temps.

SIRANUSH VARDANYAN : Merci.

C'est le moment pour vous de poser vos questions si vous voulez. Je sais que vous aurez peut-être besoin de clarification. Le micro est au milieu ici. Pour les participants en ligne, vous pouvez inscrire vos questions dans le chat ou levez la main et nous vous donnerons la parole. Filomena, vous avez la parole. Russell, si vous pouvez être proche du micro.

RUSSEL DEKA : Je suis un boursier de l'ICANN79 et je suis le manager du ccTLD de .bg. C'est assez unique comme position. Je suis la bonne personne pour travailler avec vous parce que nous sommes une organisation à but non lucratif mais qui administre un ccTLD.

Est-ce que vous avez des personnes qui gèrent des ccTLD qui participent au NCUC, au NCSG ou au NPOC ?

BENJAMIN AKINMOYEJE : Oui, on a beaucoup de professeurs, mais ce peut être un peu confus parce qu'en tant que professeur, vous pouvez nous rejoindre en tant qu'individu. Mais en tant que personne qui gère un ccTLD, je ne suis pas sûr que vous pouvez nous rejoindre. Discutez peut-être avec Julf. Mais en tant que représentant d'un ccTLD, vous ne pouvez pas nous rejoindre, mais en tant qu'individu, en propre, vous pourriez. Mais c'est Julf qui vous répondra mieux.

JULF HELSINGIUS : La réponse la plus simple, c'est que c'est compliqué. Si vous êtes réellement une organisation à but non lucratif, vous pourriez peut-être être un membre. Le seul problème, c'est que si vous êtes une organisation à but non lucratif qui fonctionne avec des adhésions et dont les membres sont des organisations à but lucratif, dans ce cas-là, vous ne pourriez pas nous rejoindre.

RUSSELL DEKA : Si nous faisons du profit, il faut qu'ils restent au sein de l'université, donc comme des programmes de stage. Nous ne faisons pas de profit en réalité.

CALEB OGUNDELE : La meilleure manière de faire cela, c'est peut-être de voir si nous pouvons réviser votre candidature. Parce que le fait que vous veniez d'une université, nous pourrions vous donner l'accord de nous rejoindre. Mais si vous venez d'un ccTLD et que vous ne vous utilisez cette casquette au sein de notre unité constitutive, vous devenez un peu un suspect et vous n'êtes peut-être pas tout à fait au bon endroit. Peut-être que vous pourriez diviser vos casquettes si vous êtes intéressé. Nous ne voudrions pas vous dire d'aller ailleurs. Mais si vous venez au sein de notre unité constitutive, il faudra que vous veniez en tant qu'individu et en tant qu'université peut-être, mais pas en tant qu'opérateur de ccTLD. En utilisant ce statut d'universitaire, il faudra garder en tête ces questions. Par contre, dans toutes les conversations qu'on aura sur la ccNSO, nous pourrions avoir des doutes sur votre casquette et votre capacité, donc nous pourrions vous demander de partir. C'est assez compliqué.

SIRANUSH VARDANYAN : Filomena.

ZOE FILOMENO : Bonjour, je suis boursière de l'ICANN79. Je vais parler en mon nom propre.

En ce qui concerne la structure de l'ICANN en ce qui concerne la politique, comment faites-vous face à la réalité du militantisme pour les droits humains dans certaines régions où l'ICANN est parfois trop

technique ? Comment gérez-vous ces aspects dans vos activités de sensibilisation ?

JULF HELSINGIUS :

C'est une très bonne question parce que c'est au cœur de ce que nous faisons. Nous essayons de nous assurer que lorsque la GNSO donne ces indications politiques, nous faisons un plaidoyer pour des enquêtes de droits humains pour toutes les décisions politiques que nous prenons. Certaines personnes pensent que nous sommes un vrai problème parce que nous nous disons que non, on ne peut pas faire ça parce que c'est contre les droits humains, c'est contre telle convention, etc., mais c'est pour cela que nous sommes ici en tant que section.

CALEB OGUNLEDE :

Quelque chose à signaler pour répondre à votre commentaire et à cette question sur les enjeux humanitaires. Juste pour que vous sachiez, nous nous préoccupons des droits humains seulement dans le cas des questions du DNS. On ne sort pas des attributions de l'ICANN. Nous sommes restreints, nous ne nous préoccupons pas de réglementation, de contenu, etc., de tri et de surveillance de contenu. Nous nous préoccupons et nous soucions des questions de droits humains dans le domaine du DNS.

BENJAMIN AKINMOYEJE :

Zoe, certes, nous nous soucions principalement du DNS, etc. Mais je l'ai entendu lors de notre dernière réunion, les droits humains, la diversité, tout cela reste d'actualité. Si vous avez des questions de diversité par

exemple, vous pouvez en parler. Mais ce n'est pas facile, il faut convaincre la communauté de l'importance de cette question ou du fait que certains sont lésés. C'est comme cela que votre idée pourra faire du chemin et devenir un enjeu de droits humains. Merci.

SIRANUSH VARDANYAN : James, allez-y.

JAMES KUNLE : Merci. Je suis boursier de l'ICANN79.

Ma question a trait aux membres et au statut de membre justement. Lors de votre présentation l'autre fois, vous avez dit que des individus peuvent être membres, des organisations également. J'aimerais savoir quel genre d'organisation. Par exemple, un exemple très pratique, imaginons une société Internet dont une branche rejoint la NCUC, l'unité non commerciale. Qu'en est-il à ce moment-là ?

Deuxième cas de figure. Imaginons qu'une instance professionnelle, une entreprise ou par exemple une entreprise technique professionnelle, est-ce qu'ils peuvent adhérer au NPOC ou à la NCUC ? Est-ce qu'ils peuvent adhérer à une des deux ? Et si c'est le cas, comment ? Quels sont les critères que vous appliquez quand vous traitez les dossiers ? Cela pourrait m'aider justement à savoir comment composer mon dossier si jamais je présentais ma candidature. Merci.

Et une autre question si vous le voulez bien sur la question des droits humains. J'ai beaucoup entendu cela, les droits d'homme. Peut-être

que ce n'est pas tout à fait du ressort du NPOC. C'est peut-être plutôt le NCUC, c'est bien cela ? Ou est-ce que tous les groupes se soucient des droits de l'homme ? Merci.

CALEB OGUNDELE :

Rapidement, il faut nuancer. La relation entre la personne qui vient de poser la question et moi-même est intéressante parce que j'étais le président de la branche ISOC à l'époque et c'est le président actuel lui maintenant. C'est mon successeur. Je vais répondre à cette question.

Pour répondre, oui, une société Internet peut être membre des trois, tout à fait. Et en tant qu'individu vous pouvez aussi être membre du NCUC et du NCSG. Mais en tant qu'individu, vous ne pouvez pas être membre de NPOC. D'accord ? La société Internet de la branche nigériane, c'est déjà NPOC. Si vous êtes en train de constituer un dossier, vous pouvez vous présenter en tant qu'individu maintenant auprès de la NCUC ou la NCSG.

Un des facteurs dont nous tiendrons compte quand nous étudierons les dossiers, c'est la filiation organisationnelle. Une des choses qu'on ne veut pas voir, c'est que vous veniez d'une entité commerciale, d'une entité gouvernementale ou d'une entité qui est de l'autre côté de l'équation et qui présente un conflit. On parle souvent de ce mot, les espions. On ne veut pas d'espions dans notre sein à la NCSG. Évidemment, le mot espion est un peu extrême, mais vous comprenez le principe.

Je vois aussi que nous avons des aînés du NPOC qui sont là pour poser leurs questions, qui font la queue. Cela fait peur. Je vois le professeur Sam LanFranco, un ancien aguerri qui est prêt à dégainer sa question.

SIRANUSH VARDANYAN : On va laisser Julf répondre à la dernière question.

JULF HELSINGIUS : Certaines organisations peuvent vous accueillir, même si vous êtes déjà chez nous. La seule restriction, c'est que vous ne pouvez pas appartenir à deux organisations en dehors de la nôtre au sein de la GNSO. Vous ne pouvez pas faire partie de la propriété intellectuelle par exemple et de nous. Mais vous pouvez faire partir de l'ALAC et nous, il n'y a pas de conflit, tant qu'il ne s'agit pas de sous-unité constitutive de la GNSO.

BENJAMIN AKINMOYEJE : Pour ce qui est des droits de l'homme, comme vous le savez, les droits humains ou les droits de l'homme concernent les humains. Tout ce qui touche à l'être humain est d'une haute importance pour nous. Voilà pourquoi nous en parlons souvent. Et selon votre interprétation, quand on parle de vie privée, parfois il est difficile de protéger les données en tant qu'organisation. La vie privée, c'est celle des individus. C'est là que réside cette conversation. Quand on parle de droits humains, c'est vraiment notre pain quotidien au NCUC. Tout ce qui touche aux êtres humains, l'engagement en matière de DNS, de système de noms de domaine, d'Internet, vous aurez toujours une oreille bienveillante ici au NCUC pour vous écouter, surtout si vous voulez entrer sur le terrain de

la politique, le développement et l'élaboration de politique. La conversation naît chez nous, ensuite monte au NCSG et s'il y a assez d'élan et de soutien, cela pourrait monter jusqu'aux conversations de la GNSO et suivre toutes les étapes de l'élaboration de politiques. Vous avez ici un allié qui saura soutenir ou peut-être rejeter certains des avis. Je sais que c'est délicat, mais on essaie vraiment de rendre concret tout cela.

SIRANUSH VARDANYAN : Krislin et ensuite nous avons une question en ligne.

KRISLIN GOULBOURNE-HARRY : Je suis de Vincent-et-les-Grenadines. Je suis boursière de l'ICANN79 et je parle à titre individuel. Ma question concerne l'utilisation malveillante du DNS.

Je mesure l'importance de ce sujet. Je sais que vous êtes chargés d'empêcher ces utilisations malveillantes et de gérer les cas qui surgissent. Mais qu'en est-il d'un DNS qui a déjà fait l'objet d'utilisation malveillante ? Et je parle précisément des ccTLD, des noms de domaine géographiques. Pour qu'un DNS puisse se redresser, est-ce que vous avez un mécanisme qui permette au DNS qui a subi une utilisation malveillante pour le remettre en ordre et lui permettre d'être réutilisé ?

CALEB OGUNDELE : Question profonde et technique.

Tout d'abord, définissons le terme d'utilisation malveillante du DNS. Je sais que nous avons beaucoup de boursiers assez nouveaux ici. Il s'agit ici de l'utilisation impropre d'un domaine pour des raisons mal intentionnées. Il y a beaucoup d'utilisation malveillante du système de noms de domaine. Prenez comme exemple quelqu'un qui veut aller sur le site icann.org et on change le premier i en le chiffre un. C'est un exemple au hasard. S'il y a une intention malveillante d'utiliser le site de l'ICANN pour autre chose, c'est là que l'utilisation malveillante commence.

Maintenant, votre question, c'est de savoir si on peut récupérer et redresser ce DNS. Je n'ai pas cette information, mais je peux vous diriger vers une organisation qui saura vous répondre. Il s'agit de l'Institut de l'utilisation malveillant du DNS. Ils peuvent vous informer sur certaines pages ou certains DNS qui ont été violés et ensuite remis en service. Je pourrais vous diriger. Je peux aussi travailler avec vous et déchiffrer ces données parce que c'est la première fois qu'on me pose cette question. Je trouve cela très intéressant. Moi-même, je devrais aller fouiller.

D'ailleurs, j'étais boursier. Moi aussi j'étais dans cette salle et vous savez, je ne sais pas tout, je ne saurai jamais tout. Chaque fois que je viens à une réunion de l'ICANN, j'apprends de nouveaux acronymes. Et même si je suis à cette estrade ici aujourd'hui comme présentateur, j'apprends jour après jour.

BENJAMIN AKINMOYEJE : Votre question est bien la suivante : est-ce qu'on peut revenir à ce qu'il y avait dans le contrat ? C'est bien cela ?

SHANELLE MCPHERSON : S'il y a eu une utilisation malveillante d'un nom, si par exemple l'ICANN a reconnu une utilisation malveillante et bloque le site, est-ce qu'un utilisateur peut ensuite réutiliser ce nom de domaine ? Est-ce que ce nom peut « rebondir » ? C'est ça la question.

CALEB OGUNDELE : Je pense que j'ai quand même en partie répondu à la question. Ce que je peux vous dire, c'est que quand certains noms de domaine ne sont plus en circulation, c'est ouvert à l'enregistrement. Toutefois, s'il y a un domaine qui a été utilisé mal brillamment et qui a été signalé, là, il peut y avoir un blocage. Je n'ai pas les réponses précises, mais je ferai volontier une recherche avec vous pour élucider le mystère.

JUAN MANUEL ROJAS : Je viens d'y réfléchir. Il existe un mécanisme, l'UDRP. C'est ce qu'on appelle la politique de règlement uniforme des litiges relatifs aux noms de domaines. C'est là que vous pouvez agir. C'est un recours juridique. Je ne suis pas avocat, donc vous excuserez les lacunes, je ne connais pas toutes les nuances, mais je pense que ce mécanisme, cette procédure de règlement des litiges peut permettre le redressement dont vous parliez. C'est un des mécanismes disponibles.

SIRANUSH VARDANYAN : Pedro, qu'est-ce que vous en pensez en tant que responsable ? Est-ce qu'on a une autre question ? D'accord, Sam.

SAM LANFRANCO : Je suis du NCSG. Petit commentaire qui s'adresse aux nouveaux boursiers et je parle surtout des droits humains.

L'enjeu des droits humains, sachez qu'au sein de l'ICANN, la stabilité et la sécurité du système de noms de domaine de premier niveau, c'est la priorité. Nous nous réunissons ici avec toutes sortes de questions importantes. Les droits humains ne sont qu'une de toutes ces questions. Ici, on se rencontre très souvent en dehors des réunions de l'ICANN, etc., mais on n'essaie pas non plus de forcer la note et d'essayer de parler de questions qui n'ont pas vraiment leur place ici. Nous en parlons, nous nous en occupons en dehors des réunions. L'analogie que j'utilise souvent, c'est que s'il manque d'huile dans votre voiture, vous n'allez pas à l'hôpital pour régler le problème. Non. Là-bas, ils s'occupent de la pression artérielle et pas de l'huile ou de la vidange de votre voiture. Il faut bien choisir le forum. C'est un excellent endroit pour se réunir, pour parler des enjeux qui nous incombent. Mais nous parlons de la politique ICANN. Si on est en dehors du périmètre de l'ICANN, c'est là qu'on parle de ces sujets-là. Il faut bien choisir son forum.

Ici, c'est une occasion d'être des esprits semblables qui se réunissent, qui tiennent des réunions parfois informelles, en coulisses. Nous continuons à travailler sur des questions importantes. Et ne déplorez pas le fait que vous ne pouvez pas parler des choses qui ne nous

regardent pas ici. En fait, il faut bien savoir séparer les choses. Parfois, il a des liens, mais il y a différents terrains, différents forums. Comprenez bien la structure mondiale des prises de décision. On ne peut pas tout mélanger. C'est une question d'ordre.

Ensuite ce que je recommande, peu importe les processus formels de mentorat à l'ICANN, si vous trouvez quelqu'un à l'ICANN avec qui vous avez des atomes crochus, peu importe qui c'est, gardez ce lien, entretenez-le et développer cette relation mentor-élève.

CALEB OGUNDELE : Je voudrais ajouter aussi que le professeur Sam Lanfranco était mon mentor quand j'étais au sein de NCPO. On peut l'applaudir bien fort.

SIRANUSH VARDANYAN : Merci beaucoup. Il y a une question en ligne d'Abraham Selby qui demande : « Si un étudiant d'une communauté académique rejoint le NCUC en tant que membre, lorsqu'ils parlent d'affiliation, est-ce qu'il serait possible pour l'étudiant d'utiliser son école, son université en tant qu'affiliation ?

BENJAMIN AKINMOYEJE : Je pense que oui, parce que si vous dites que vous êtes un étudiant et que du coup vous êtes associé à cette école, vous êtes les bienvenus. Je suis un étudiant aussi, c'est comme cela que je suis affilié d'ailleurs. Rejoignez-nous en tant qu'étudiants, vous êtes les bienvenus avec grand plaisir au sein du NCUC.

JULF HELSINGIUS : Juste pour clarifier. Si vous êtes un étudiant, assurez-vous de nous rejoindre en tant qu'étudiant de cette université sans représenter l'université.

CALEB OGUNDELE : Oui, et en plus cette personne ne peut pas faire partie de NPOC parce que vous ne pouvez pas représenter votre université. Si vous voulez utiliser votre école pour rentrer au sein du NPOC, cela ne fonctionnera pas parce qu'il faudrait que vous soyez autorisé par votre université.

JULF HELSINGIUS : Mais NCUC et NCSG vous accueilleraient les bras ouverts. C'est juste qu'au NPOC, il y a d'autres manières de fonctionner.

BENJAMIN AKINMOYEJE : En ce qui concerne les droits humains, nous avons différentes manières de fonctionner aussi. Mais au sein de notre unité, nous avons différents groupes de travail qui travaillent sur les droits humains, les communautés sur les droits humains. Et nous avons besoin de membres, nous cherchons des membres, donc j'utilise cette opportunité à cette plateforme qui m'est donnée pour vous encourager à nous rejoindre si c'est quelque chose qui vous intéresse. Et si vous êtes bon en communication, écrivez-nous, ce peut être très utile pour vous.

SIRANUSH VARDANYAN : Vous vouliez parler aussi de ce groupe de travail ?

BENJAMIN AKINMOYEJE : Oui, ce groupe de travail intercommunautaire. Vous pouvez faire partie de n'importe quelle unité constitutive au sein de l'ICANN. Vous pouvez même faire partie de l'unité constitutive commerciale. Vous pouvez faire partie de ce groupe intersectionnel. Nous regardons tous les projets de recommandation politique et nous évaluons leurs impacts sur les droits humains. Que ce soit des commentaires émis par l'ALAC, émis par le GAC, nous vérifions quels sont les impacts des droits humains de ces décisions.

Nous avons un cadre, nous avons des indicateurs, nous avons des membres qui sont des avocats, qui sont des personnes à l'aise avec le fait de regarder ce genre de documents et de voir si cela se conforme aux droits humains. Si vous vous posez la question de savoir ce que vous pouvez faire, ce que vous voulez faire, rejoignez-nous dans ce groupe et j'espère que certains d'entre vous seront intéressés.

SIRANUSH VARDANYAN : Merci beaucoup. Est-ce qu'il y a des questions ? Vous avez l'occasion de poser des questions dès maintenant. Oui, Krislin.

KRISLIN GOULBOURNE-HARRY : Je suis de Saint-Vincent-et-les-Grenadines. Je suis boursière de l'ICANN79 et je parle en mon nom propre.

Ma question est liée aux différentes organisations qui émettent des politiques. J'ai remarqué qu'il y avait plusieurs organisations qui travaillent sur les mêmes sujets, que ce soit la vie privée, les droits humains. Je me demandais s'il y a des mécanismes mis en place ou des stratégies pour s'assurer que les organisations coopèrent sur ces questions, que ce soit le NPOC, la communauté commerciale ou d'autres communautés qui existent pour s'assurer qu'il n'y ait pas de duplicables ou d'inefficacités qui sont créés à cause de ces questions qui sont soulevées dans différentes organisations.

CALEB OGUNDELE :

Je vais vous donner quelques réponses rapides là-dessus. D'abord, il faut réaliser que le NCSG est la maison mère de NPOC et de NCUC. Et parce que c'est la maison mère, nous devons nous aligner avec ce que la NCSG nous dit. Nous avons des questions spécifiques sur lesquelles nous travaillons. Mais au final, même si nous écrivons nos politiques, nous nous alignons avec l'état d'esprit non commercial. Cet état d'esprit nous permet d'avoir un comité politique.

Et nous, au sein du NPOC, on émet des commentaires publics. Je ne sais pas si vous savez exactement ce que c'est, mais en réalité, c'est une manière d'avoir du retour de la part de la communauté de l'ICANN. Ces commentaires publics permettent la création de ce type de questions.

Nous avons ce comité politique central qui reprend toutes les questions que nous avons en commun et qui nous permet de nous étendre un peu plus sur des questions plus spécifiques à nos propres unités constitutives. Par exemple, au NPOC, nous ciblons peut-être tout ce qui

est à but non lucratif. Il y a eu une période où nous nous concentrons énormément sur le gTLD .org. C'est évidemment le NPOC qui travaillait absolument là-dessus, mais nous devions toujours nous aligner avec ce que disait le NCSG sur ces questions. Oui, nous avons des thèmes communs, mais en réalité, plutôt que des thèmes transversaux, ce sont des alignements.

JULF HELSINGIUS :

Je voulais ajouter quelque chose qui est très important pour comprendre cette question. Nous n'avons pas différents groupes qui font des choses individuelles, mais nous sommes guidés par le processus d'élaboration des politiques de la GNSO, tout ce qui est dans ce processus au point de décision. C'est là-dessus qu'il faut qu'on se concentre, ce qui se passe au niveau de l'élaboration des politiques, est-ce qu'il y a besoin que nous donnions nos avis, nos commentaires, ou qu'il faut que nous fassions quelque chose. C'est là que nous intervenons.

JUAN MANUEL ROJAS :

Pour ajouter également que oui, nous faisons partie de la GNSO, mais nous avons des groupes de travail de toutes les communautés. Nous avons des groupes qui vont même au-delà de nous. Nous nous concentrons toujours sur les intérêts non commerciaux dans toutes ces discussions, parce que ce qui est important, ce sont les politiques de transfert, toutes ces discussions qui ont lieu dans tout l'ICANN. Même au sein de la GNSO, nous avons les opérateurs de registre, les bureaux d'enregistrement. Nous sommes une toute petite partie de toutes ces

questions. Il y a également la propriété intellectuelle, etc. Nous devons trouver comment ces politiques nous impactent en tant qu'utilisateur non commercial. Merci.

BENJAMIN AKINMOYEJE : Nous faisons ce plaidoyer évidemment, mais nous choisissons les personnes qui vont faire ce plaidoyer. Imaginons que vous voulez faire partie de la GNSO en ce moment. Vous faites partie de la NCUC. Imaginons que nous vous nommons représentant au niveau du NCSG. C'est à ce niveau-là que nous participons. Pour savoir ce que pense votre communauté, vous faites partie d'une liste de diffusion par e-mail pour savoir ce qui est dit au niveau de votre communauté et également au niveau de la GNSO. Par exemple, si on parle de données d'enregistrement et que vous êtes là en tant que représentant des intérêts non commerciaux, nous nous assurons que vous vous alignez sur nos points de vue.

Au niveau du NCSG, quand vous parlez à la GNSO, il faut comprendre que vous faites partie d'un processus dans son entièreté. Nous n'avons pas différentes politiques et différents points de vue. Nous sommes toujours alignés avec nos intérêts et qui nous représentons.

SIRANUSH VARDANYAN : Une question en ligne : « Comment est-ce que les interventions politiques du NCUC et du NPOC arrivent au Conseil ? Est-ce grâce à la NGSO ou directement au Conseil d'Administration ? »

-
- JULF HELSINGIUS :** La réponse est oui. Bien sûr, les processus officiels passent par la GNSO. Et comme vous avez compris maintenant j'espère, l'ICANN fonctionne avec énormément de processus. Mais nous avons également beaucoup d'interaction directe avec le Conseil d'Administration. Nous nommons un membre du Conseil d'Administration. Nous avons des discussions avec d'autres membres, nous avons des réunions informelles avec eux. Parfois, nous avons des réunions bien trop tôt le matin pour prendre le petit déjeuner avec des membres du Conseil d'Administration.
- BENJAMIN AKINMOYEJE :** De la part du NCUC, nous nommons quelqu'un qui fait partie du NomCom. Donc, vous avez plus de chances d'arriver au NomCom si vous faites partie du NCUC et que vous êtes un membre actif. Voilà ce que je voulais mentionner.
- SIRANUSH VARDANYAN :** Merci. Est-ce qu'il y a d'autres questions ? Sam puis James.
- SAM LANFRANCO :** Pour les nouveaux et les nouvelles qui nous rejoignent, je voulais vous donner un exemple. Nous développons le guide du candidat pour la prochaine série de gTLD avec le processus de candidature qui commencera en 2025. Les ébauches de ce matériel datent d'il y a de nombreuses années et nous continuons d'y travailler. Le NCUC, le NCSG et le NPOC font des commentaires là-dessus. Vous pouvez donner vos conseils, donner vos commentaires. Vous pouvez vous référer à ces

documents et faire des commentaires vous-mêmes en tant qu'individu. Vous avez toutes ces opportunités.

Un enjeu assez compliqué que nous gérons, c'est comment nous nous assurons que ce soit plus simple pour les unités constitutives marginalisées ou désavantagées d'accéder aux gTLD. C'est un processus très compliqué, cela coûte cher, c'est très technique. Il y a des personnes qualifiées au niveau technique qui vont soutenir ces personnes, mais il faut trouver la bonne manière d'écrire ces candidatures. On veut soutenir ces groupes marginalisés. Quand je parle de groupes marginalisés, ce sont des grandes communautés en Asie ou en Afrique par exemple. Comment est-ce qu'on s'assure que ces personnes puissent avoir accès à cela ? Comment fait-on face aux enjeux ?

Vous pouvez déjà commencer à participer là-dedans. Vous pouvez aller en ligne, vous pouvez trouver ces documents, vous pouvez les lire. Vous pouvez vous rendre compte qu'il manque quelque chose ou qu'au contraire, vous aimez une proposition que vous voyez. C'est un processus assez désorganisé que vous voyez à différents niveaux. Ce n'est pas être membre d'un Parlement, par exemple, de faire passer des lois par le Parlement. Mais il y a différentes manières de donner vos commentaires.

OLORUNDARE JAMES KUNLE : Merci beaucoup.

En ce qui concerne ce groupe intercommunautaire, est-ce que quelqu'un de n'importe quelle communauté peut rejoindre ce groupe ? Je voulais vraiment comprendre ce que c'était parce que de la présentation que j'ai entendue, je crois qu'on pouvait juste faire partie – il y a tellement d'acronymes, pardon, je suis un peu perdu – du groupe de parties prenantes non commerciales. Mais je croyais que si on faisait partie de ce groupe, on ne pouvait pas rejoindre une autre communauté. Mais qu'en est-il de cette communauté intertransversale ?

SIRANUSH VARDANYAN : Allez-y et nous ferons le tour.

BENJAMIN AKINMOYEJE : C'est une équipe qui a été créée pour y remédier justement. Les groupes de travail aussi. Vous savez, cela ne veut pas dire que vous devez être membre NCUC pour faire partie de ce groupe de travail intercommunautaire. C'est une façon de remédier aux questions des droits humains au sein de l'ICANN et les incidences des politiques sur les droits humains. Pour rendre cela vraiment uniforme, ils ont mis sur pied ce mécanisme. Et comme vous savez, tout le monde apprend. Je vais laisser Julf y répondre, c'est l'expert.

SIRANUSH VARDANYAN : James, au micro s'il vous plaît.

sociaux pour l'NCSG

FR

OLORUNDARE JAMES KUNLE : Avant d'adhérer, il faut savoir que je représente les intérêts de telle communauté. D'accord, très bien. Peu importe l'unité constitutive que vous représentez, très bien, ça c'est clair.

JULF HELSINGIUS : Benjamin y a répondu. Je tenais à le dire aussi. Vous pouvez vous joindre à nous tant que vous ne représentez pas aussi une autre unité constitutive GNSO. Vous pouvez être à l'ALAC en même temps par exemple, aucun problème. La seule restriction, c'est que vous ne pouvez pas appartenir à deux unités constitutives de la GNSO en même temps.

CALEB OGUNDELE : Juste pour finir, l'ICANN est une communauté multipartite. Toute position qui remonte jusqu'au Conseil est en fait poussée par la communauté. C'est une approche ascendante. Pour finir tout cela, si vous voulez participer à toute unité constitutive précise du côté des organisations de soutien ou du côté consultatif, les SO ou les AC, vous avez l'embarras du choix : il y a le GAC, le RSSAC, le RSEC. Il y a tout un tas d'acronymes, mais vous nous détaillerons tout cela dans le courant de la soirée.

SIRANUSH VARDANYAN : Je donne maintenant la parole à chacun de nos présentateurs avec une petite conclusion d'une minute et un appel à agir auprès de tous les boursiers et les NextGen. Julf, à vous.

JULF HELSINGIUS : Je vais prendre quelques secondes seulement. Je tiens juste à répéter : si vous avez des questions, nous sommes là toute la semaine, venez nous parler.

SIRANUSH VARDANYAN : Très encourageant. Merci.

CALEB OGUNDELE : Je vais prendre le temps qu'il n'a pas pris.

Je vais vous raconter une histoire, j'appelais Siranush Mama Mia des boursiers à l'époque. J'étais boursier moi-même, j'étais à votre place sur votre siège. Et je le dis pourquoi ? Pour vous encourager. Vous pouvez aussi passer de ce côté-ci, du côté des responsables. Croyez en vous. Je m'adresse surtout à ceux qui sont issus des régions sous-représentées. Mais vous voyez, ici, nous faisons une place à tout le monde. J'espère que cela saura vous encourager. Ce qui est encore plus important, c'est que vous verrez toute une multitude de termes d'acronymes qui peuvent être un peu déroutants – j'en suis coupable d'ailleurs, je pense que je vous ai un peu assailli tout à l'heure. Mais lors de votre première réunion ICANN, vous n'allez pas tout comprendre, c'est sûr, vous ne comprendrez jamais tout d'ailleurs, c'est mon expérience. J'ai été boursier une fois et j'étais par moment perdu. Et comme je l'ai dit, jusqu'à ce jour, j'apprends.

Posez les questions qui peuvent sembler bêtes. N'hésitez pas, personne ne va vous mépriser, personne ne va vous traiter de bête. Si les gens voient votre étiquette de boursier, tout le monde sera content de vous aider. Ils savent que vous êtes membre ICANN en herbe et ils essaieront de vous aider. Il n'y a pas de question bête, surtout en votre qualité de boursier. Soyez encouragés, posez toutes les questions dès maintenant.

Nous sommes là pour vous aider. Vous avez vu toutes nos coordonnées. Je serai là pour l'engagement, pour la communication avec le public au kiosque des boursiers. N'hésitez pas, je suis dans les couloirs, je suis dans les parages. Même si je parle à quelqu'un, tirez-moi un peu par la manche et je serai là pour répondre à vos questions avec plaisir.

BENJAMIN AKINMOYEJE : Je vais laisser la parole aux membres de mon comité exécutif pour effectuer ce travail de communication.

SIRANUSH VARDANYAN : Nous répétons, le EC, c'est le comité exécutif.

INES HFAIEDH : Je suis représentante de l'Afrique pour la Tunisie. J'étais boursière moi-même, j'étais mentore également. Je l'ai été à quelques reprises. Je suis ravie de tous vous voir. Je vais vous donner quelques coordonnées.

On a entendu parler des droits humains, des utilisations malveillantes du DNS. Je vous recommande chaleureusement d'aller voir les cadres.

C'est vraiment le repère ici. Hier, on a parlé en long en large des utilisations malveillantes des DNS. Farzaneh Badiei est une excellente source d'information. Elle est partout, vraiment. N'hésitez pas à aller la voir. Et tous les membres du comité exécutif sont là également pour répondre à vos questions.

AMINE HACHA :

Bonjour, je représente le comité exécutif pour l'Europe. J'étais boursier également, je suis très chanceux d'avoir vécu cette expérience. C'est cette expérience qui peut vraiment vous aiguiller dans le monde ICANN. N'hésitez pas, posez vos questions comme Caleb l'a dit. Vous savez, on commence tous quelque part et même nous, après plusieurs années, on est parfois pris de court ou un peu ignorants sur certains points. Soyez humbles.

Et autre conseil, n'allez pas partout, choisissez votre voie, votre niche dans laquelle vous vous sentez à l'aise. Au début, vous vous sentirez un peu gênés. Et si vous sentez que ce n'est vraiment pas votre domaine, changez de voie. L'ICANN, c'est un grand monde. Vous pouvez changer de voie sans problème. Et profitez de l'expérience, détendez-vous, profitez.

J'ai aussi une question. Beaucoup de participants sont des anciens boursiers. Nous faisons tous partie d'une grande famille de diplômés ICANN. J'invite les nouveaux boursiers de l'Europe à me contacter ou à contacter mes collègues. Il nous faut votre concours pour notre travail. Merci beaucoup et ne lâchez pas.

sociaux pour l'NCSG

FR

SIRANUSH VARDANYAN : Merci.

PEDRO DE PERDIGAO LANA : Bonjour à tous, ravi de vous rencontrer. Je suis boursier de l'ICANN79 aussi.

Appel à l'action. Avant même d'être NextGen à l'ICANN76, j'essayais déjà d'aider. Il y a des opportunités. Il n'y a pas besoin d'être expert dès le début. Venez nous voir, vous recevrez l'aide qu'il faut. C'est facile de s'engager auprès du NCSG. Évidemment, il faut s'employer mais c'est une excellente porte d'entrée vers le travail de l'ICANN et nous serions ravis de vous accueillir.

SIRANUSH VARDANYAN : Merci Pedro.

Si vous voulez travailler et que vous ne savez pas où déployer votre passion, la NCSG vous attend.

JUAN MANUEL ROJAS : Président des politiques, je vous présente Emmanuel.

EMMANUEL VITUS : Merci. Bonjour à tous. J'étais boursier également à Johannesburg en 2017. Jusqu'à maintenant, tout se passe bien. Au début, c'est difficile. Vous savez, je suis francophone, c'était difficile, mais j'ai commencé à

me débrouiller en anglais. Vous savez quoi ? Engagez-vous, lancez-vous. Comme on a dit, le NPOC, c'est-à-dire les préoccupations relatives aux organismes non lucratifs, mais nous pouvons aussi promouvoir les relations un à un, c'est la meilleure façon d'apprendre. Parce que vous savez, il faut acquérir tous les acronymes, vous avez vu, il y en a vraiment des dizaines, c'est difficile à assimiler. Concentrez-vous, déployez toute votre passion. C'est une des erreurs que nous avons commises au début. Quand on commence, on veut participer à tout et à la fin de la journée, on est complètement accablés et on ne sait pas quoi choisir.

Choisissez une voix, lancez-vous résolument. Si par exemple c'est le NPOC, venez me voir, on va s'entretenir un à un. Je parle français, maintenant je sais me débrouiller en anglais. J'ai appris un peu de Portugais également. N'hésitez pas à venir me voir et on va se parler un à un. Merci.

SIRANUSH VARDANYAN :

Merci. Merci d'être là, Emmanuel. Merci à tous les collègues. J'aime beaucoup voir les boursiers qui nous rendent l'appareil, qui reviennent, les anciens boursiers qui accueillent et qui accueillent, qui mettent à l'aise les nouveaux. Et je vois que les membres de la communauté au sens large viennent ici pour raconter leur vécu également. Il nous faut votre expertise, votre expérience. Merci beaucoup. Tout cela a été très utile. Il faut applaudir quand même nos présentateurs d'aujourd'hui. Merci La séance est levée, merci beaucoup.

FR

sociaux pour l'NCSG

JULF HELSINGIUS : Salutations spéciales à Andrea qui fait un travail absolument éblouissant. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]